



Négociation salaires 2015

LA TÊTE À TOTO



- **0% d'augmentation générale.**
- **0% d'augmentation des minimas garantis.**
- **0% d'augmentation du nombre de mesures individuelles.**

Des mesures individuelles qui ne vont pas régler le problème des rédacteurs et JRI toujours pas Journaliste Spécialisé au bout de 15 ans d'ancienneté (45 cas) ou Grand Reporteur 1 après 20 ans de bons et loyaux services (121 cas) : la direction n'a pris aucun engagement ferme en ce sens.

Et pour l'ensemble des journalistes, aucune certitude d'obtenir une mesure, même au bout de 6 ou 7 années de disette.

Des mesures individuelles qui vont représenter environ 0,8% de la masse salariale et concerneront 28% des effectifs, soit **un chiffre à la baisse par rapport à l'an passé.**

- **0% d'augmentation des diverses primes.**

Seule et unique proposition de la direction, l'augmentation (un euro !) du ticket restaurant.

Le texte remis à la signature par la direction après trois séances de négociation ne permet pas en l'état au SNJ d'y apposer sa signature.

Paris, le 9 juillet 2015

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Antoine Chuzeville : 06 80 26 18 36 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter @SNJ_FTV et Facebook : Snj.ftv